

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 56 (1905)
Heft: 11

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Affaires de la Société.

Comité permanent de la Société des forestiers suisses.

Monsieur et cher collègue,

Depuis nombre d'années nous cherchons à faire du Journal forestier un organe central de publicité forestière. Bien qu'un tel organe, destiné à rendre de grands services, n'existe pas encore en Suisse, les efforts faits dans ce but n'ont pas abouti jusqu'ici.

Nous croyons trouver la cause de cet insuccès dans le fait qu'il n'est pas possible de publier dans un journal ne paraissant qu'une fois par mois, des annonces relatives à des ventes de bois qui ont lieu à brève échéance.

Pour obvier à cet inconvénient, le Comité permanent a l'intention de créer une feuille d'annonce spéciale, publiée dans les deux langues, qui paraîtrait à partir du mois de septembre et jusqu'à fin avril, les 10, 20 et dernier jour du mois. Cette feuille serait distribuée gratuitement à tous les abonnés du Journal et contiendrait outre la mercuriale des bois comme par le passé, les annonces de vente de bois, les offres et demandes de plantons et graines forestiers, d'instruments et d'outils de forêts, etc. Le tarif d'insertion serait fixé aussi bas que possible.

Bien que nous nous flattions de voir réussir d'emblée une telle entreprise, nous voulons néanmoins subordonner notre décision à l'assentiment des principaux intéressés.

C'est pourquoi nous nous permettons, Monsieur et cher collègue, de vous demander si vous voudriez bien encourager cette entreprise par l'envoi d'annonces et par la communication de données destinées à la mercuriale des bois.

Dans l'affirmative nous vous prions de remplir le questionnaire ci-contre et de le faire parvenir *le plus tôt possible* à notre secrétaire, Monsieur *Enderlin, inspecteur forestier cantonal, à Coire.*

Avec parfaite considération et salut cordial

Berne et Coire, le 15/17 octobre 1905.

Au nom du Comité permanent de la Société des Forestiers suisses,

Le président :

Dr. Fankhauser.

Le secrétaire :

F. Enderlin.



Communications.

Voyages d'études forestières dans les cantons de St-Gall, Glaris et Grisons.

Durant le mois de septembre vient d'avoir lieu un voyage d'études forestières dont l'initiative est partie du Département fédéral de l'intérieur. Pour ceux de nos collègues qui n'ont pas eu la chance de